



CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2020

DÉLIBÉRATION N°

NOTE DE SYNTHÈSE

OBJET : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2019 – BUDGET VILLE

SERVICE INSTRUCTEUR : FINANCES

ELU DE REFERENCE : M.DUBOURG

AVIS DES COMMISSIONS

"Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité" du 23 juin 2020.

Objet du dossier

La présente note de synthèse a pour objet de présenter le Compte Administratif 2019 de la Ville tel qu'il a été tenu par la commune.

Contexte et motifs de l'affaire soumise à délibération

Le Compte Administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par l'Ordonnateur. Il retrace ainsi toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année.

En raison de la crise du COVID-19, des dispositions financières, budgétaires et fiscales ont été adoptées, dérogeant aux règles habituellement applicables en matière de finances locales.

L'ordonnance du 25 mars 2020 modifie, entre autres, les règles relatives à la date-limite de l'adoption du Compte Administratif (le 31 juillet au lieu du 30 juin pour l'année 2020), par dérogation de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Le Compte Administratif 2019 est en parfaite concordance avec le compte de gestion de la ville à l'exception de la répartition fonctionnelle, sans impact sur les résultats globaux.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT REPORTE (002)		3 734 612.23	3 734 612.23
REALISE 2019	47 604 603.30	49 605 289.03	2 000 685.73
TOTAL	47 604 603.30	53 339 901.26	5 735 297.96

L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à **5 735 297.96 €** pour l'exercice 2019.

A. Présentation des dépenses de fonctionnement par chapitre



Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Crédits annulés
011	Charges générales	10 172 652,00	8 661 558,43	1 404 505,88	106 587,69
012	Charges de personnel et frais assimilés	28 994 656,00	28 942 721,57	37 981,52	13 952,91
014	Atténuation de produits	3 546 633,00	3 546 633,00		-
65	Autres charges de gestion courante	2 966 805,00	2 924 744,42	0,59	42 059,99
Total des dépenses de gestion courante		45 680 746,00	44 075 657,42	1 442 487,99	162 600,59
66	Charges financières	1 164 370,00	1 024 582,95	797,91	138 989,14
67	Charges exceptionnelles	118 095,00	52 092,16		66 002,84
68	Dotations aux provisions		-		-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		46 963 211,00	45 152 332,53	1 443 285,90	367 592,57
023	Virement à la section d'investissement	3 877 237,23			
042	Opération d'ordre de transfert entre section	1 008 990,00	1 008 984,87		5,13
Total de dépenses d'ordre de fonctionnement		4 886 227,23	1 008 984,87		367 597,70
TOTAL		51 849 438,23	46 161 317,40	1 443 285,90	4 244 834,93

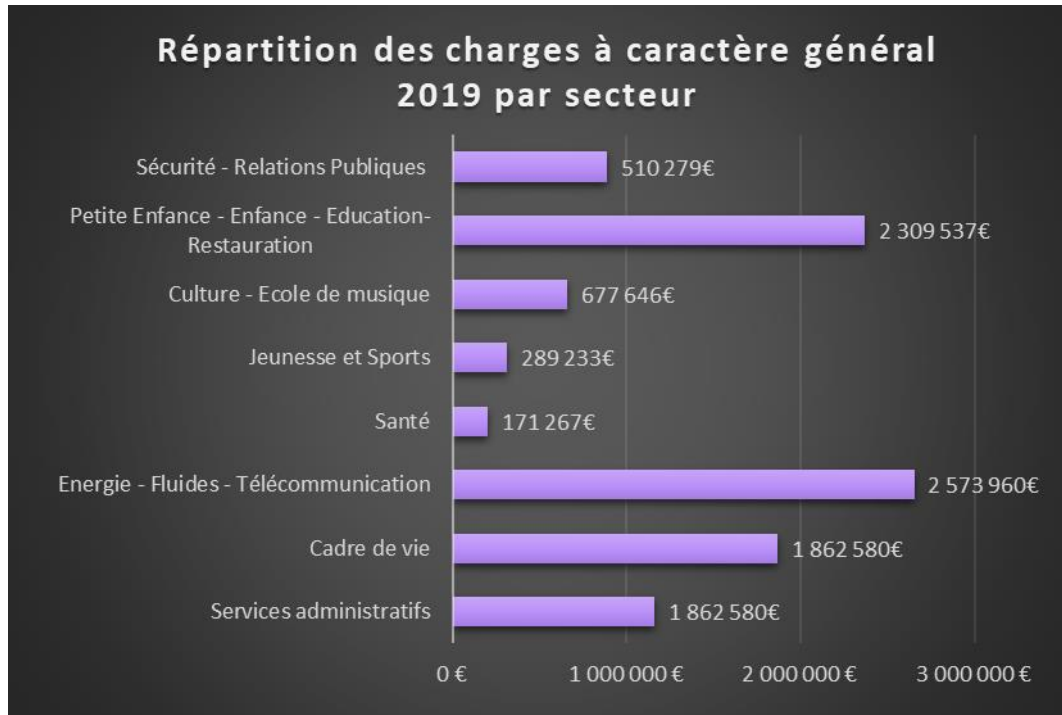
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2019 à **47 604 603.30 €**.

➤ **Dépenses réelles de fonctionnement**

Elles s'élèvent à **45 152 332.53€**.

Focus sur les chapitres de la section de fonctionnement

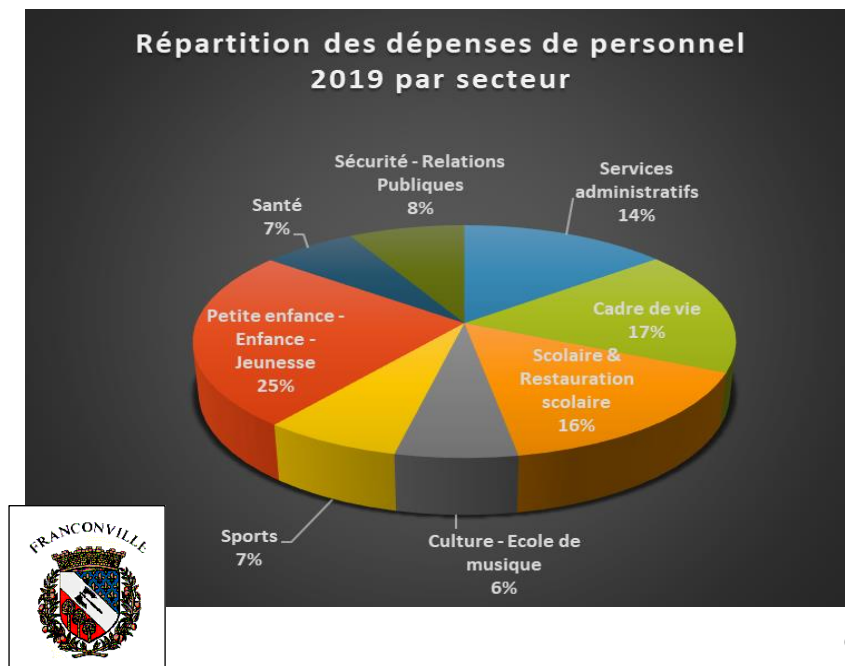
- **Chapitre 011** - Charges à caractère général – regroupe les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services communaux. En 2019, ces charges s'élèvent à **10 066 064.31€**. **Les principales dépenses sont les suivantes :**
 - Les prestations de services pour un montant de **4 798 324.06 €** concernant la réservation de 60 berceaux dans les crèches privées, les denrées alimentaires pour la restauration scolaire, les crèches, les centres de loisirs, l'achat de prestations pour les sorties des centres de loisirs et des séjours été, les spectacles dans le cadre de la programmation culturelle, les dépenses de sécurité dans les bâtiments publics et lors de manifestations, les prestations offertes dans les maisons de proximités, les intervenants dans les crèches.
 - Les fluides (eau, gaz, électricité, chauffage, carburant et télécommunication) qui s'élèvent à **2 652 498.09 €**
 - Les transports collectifs à destination des enfants : **183 671 €**
 - Les achats de fournitures de matériel (voirie, bâtiment, espaces verts, restauration scolaire.), les couches, le petit équipement d'entretien, culturel, éducatif, les vêtements de travail réglementaires : **1 029 821 €**
 - Les impôts, taxes et autres droits : **152 102 €**



Le chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » a été réalisé en 2019 pour un montant de **28 980 703.09 €** qui se décompose comme suit :

- Rémunération du personnel : 28 748 476.79 €
- Médecine du travail : 66 056 €
- Accident du travail et expertises médicales : 31 085 €
- Charges sociales des intermittents du spectacle : 21 293 €
- Brigade de nuit : 83 000€
- Diverses cotisations : 30 792 €

Le graphique suivant présente la répartition des dépenses de personnel par secteur d'activités en 2019



Question n° du CM en date du 02/07/2020
Note de synthèse P4/11

Le **chapitre 014 « atténuation de produits »** d'un montant de **3 546 633 €** correspond à la dépense du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (**FNGIR**)

Le **FNGIR** permet de compenser pour chaque commune et EPCI à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale en 2009. Le prélèvement a été calculé sur la base d'une comparaison des ressources avant et après réforme de la taxe professionnelle.

Le **Chapitre 65 « autres charges de gestion courante »** s'élève à **2 924 745.01 €**, il regroupe les dépenses suivantes :

- Subventions versées aux associations : 1 128 533 €
- Subvention au CCAS : 505 000 €
- Subvention à la Caisse Des Ecoles : 237 723 €
- Contributions obligatoires : 120 351.21 €
- Contingent Incendie : 634 769 €
- Indemnités des élus : 289 810.44 €

Le **chapitre 66 « charges financières »** d'un montant de **1 025 380.86 €** correspond aux dépenses relatives aux intérêts de la dette et de la ligne de trésorerie.

Le **chapitre 67 « charges exceptionnelles »** s'élève à **52 092.16 €**, il s'agit de régularisation de titres de recette qui avaient été faits sur l'exercice N-1.

➤ **Dépenses d'ordre de fonctionnement**

Le **chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section »** d'un montant total de 1 008 984.87 € correspond aux écritures faites dans le cadre des dotations aux amortissements.

B. Présentation des recettes de fonctionnement par chapitre

Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Crédits annulés
013	Atténuation de charges	50 000,00	56 339,95	9 675,29	- 16 015,24
70	Produits des services, du domaine	6 757 273,00	5 931 861,42	890 604,98	- 65 193,40
73	Impôts et taxes	30 445 001,00	30 947 042,40	96 513,87	- 598 555,27
74	Dotations et participations	10 262 057,00	9 321 302,78	1 506 464,33	- 565 710,11
75	Autres produits de gestion courante	475 350,00	568 567,00	9 447,07	- 102 664,07
Total des recettes de gestion courante		47 989 681,00	46 825 113,55	2 512 705,54	- 1 348 138,09
77	Produits exceptionnels	73 500,00	216 824,91		- 143 324,91
78	Reprise sur provisions				-
Total des recettes réelles de fonctionnement		48 063 181,00	47 041 938,46	2 512 705,54	- 1 491 463,00
042	Opération d'ordre de transfert entre section	51 645,00	50 645,03	-	999,97
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		51 645,00	50 645,03	-	999,97
TOTAL		48 114 826,00	47 092 583,49	2 512 705,54	- 1 490 463,03
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 734 612,23			

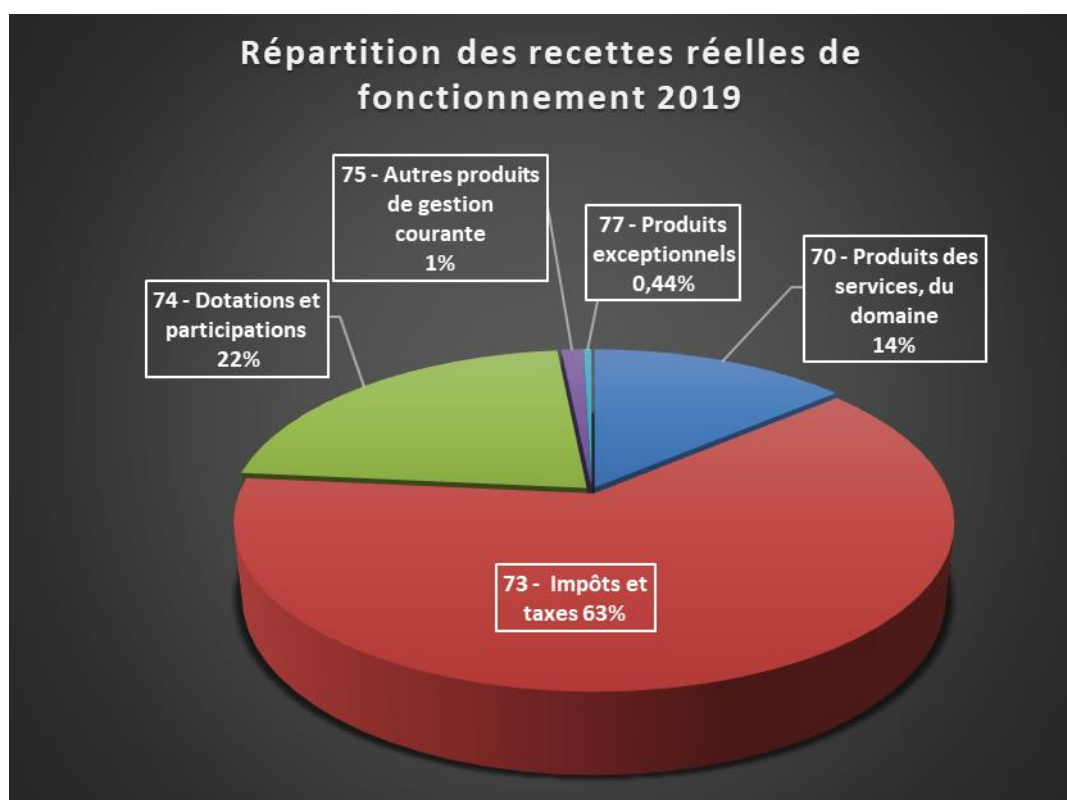
Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élève à **49 605 289.03€**

➤ **Recettes réelles de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **49 605 289.03 €**, elles regroupent les chapitres 013-70-73-74-75 et 77



Question n° du CM en date du 02/07/2020
Note de synthèse P5/11



Le chapitre 013 « atténuation de charges » d'un montant de **66 015.24 €** concerne essentiellement l'encaissement des remboursements d'indemnités journalières versés par la CPAM pour les agents contractuels.

Le chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » s'élève à **6 822 465.90 €** dont les principales recettes sont les suivantes :

- Redevances d'occupation du domaine public : 106 818.70 €
- Recettes issues des prestations de services (restauration scolaire, étude, accueil centres de loisirs, accueil crèche, activités culturelles et sportives, soins médicaux et dentaires.) 6 402 957.01 €
- Les remboursements incombant à la Communauté d'Agglomération VAL PARISIS : 139 077 €

Le chapitre 73 « Impôts et Taxes » d'un montant de **31 043 556.27 €** réparti comme suit :

- Fiscalité locale : 20 977 689 €
- Fonds de solidarité de la Région IDF (FSRIF) : 1 447 202 €
- Taxes additionnelles ou droits de mutation issues des transactions immobilières sur la commune : 1 784 649.76 €
- Attribution de compensation : 5 575 263€ et la dotation de solidarité communautaire (DSC) : 623 120 € versées par Val Parisis
- Autres taxes (taxe sur l'électricité, sur la publicité extérieure, droits de places....) : 635 632.51 €



Le chapitre 74 « Dotations et participations » d'un montant de **10 827 767.11€**

est :

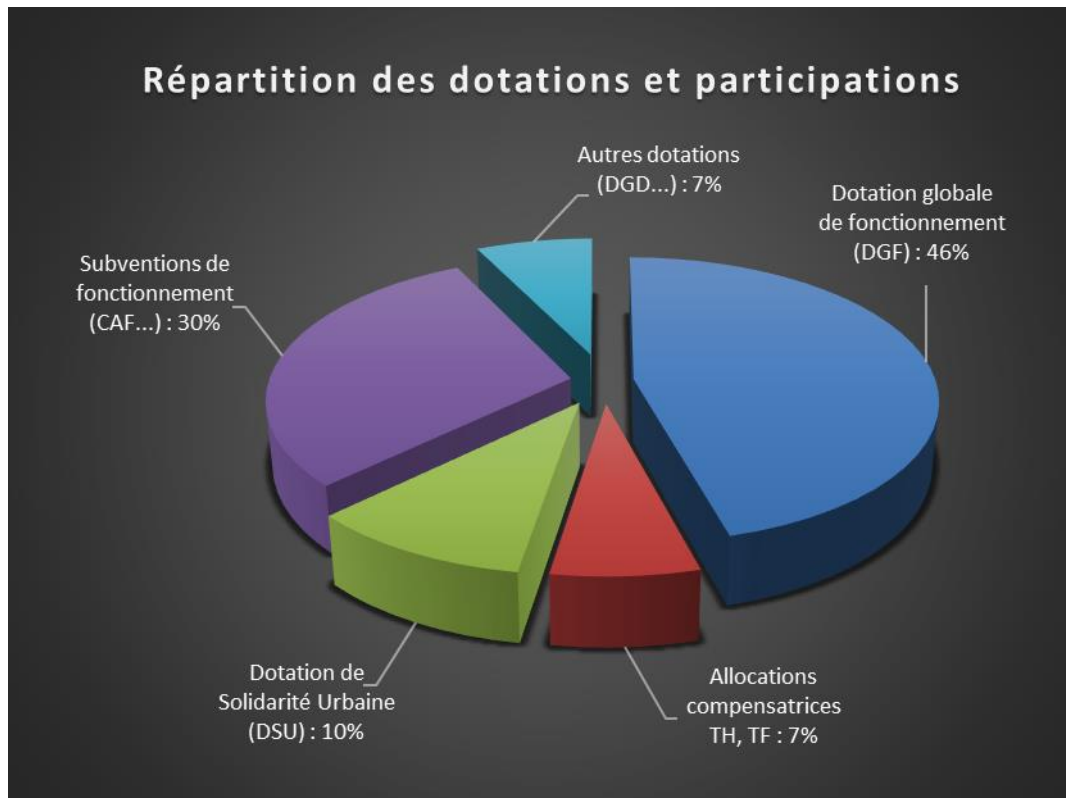
Question n° du CM en date du 02/07/2020
Note de synthèse P6/11

Les Dotations de l'Etat :

- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 4 959 856 €
- Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) : 1 109 616 €
- Allocations compensatrices TH et TF : 728 293 €

Les subventions de fonctionnement issues de contrats ou de conventions en partenariat avec :

- **Le Conseil Départemental** : 81 487 € pour la participation à l'utilisation des gymnases par les collèges et le soutien aux activités et actions culturelles
- **La Caisse d'Allocations Familiales** : 2 923 608.96 € participations pour les services de l'enfance, la petite-enfance, la jeunesse
- **La Caisse primaire d'Assurance maladie et l'Agence Régionale de la Santé** : 239 842.17 € subventions pour le centre municipal de santé au titre des soins dispensés aux personnes âgées, de la participation sur la masse salariale du personnel médical et dentaire, de l'activité et des actions menées et valorisées annuellement.



Le **chapitre 75 « autres produits de gestion courante »** d'un montant de 578 014.07€ enregistre les recettes encaissées au titre des revenus locatifs et de diverses redevances.

Le **chapitre 77 « produits exceptionnels »** s'élève à 216 824.91€ ce montant globalise les encaissements liés aux remboursements de sinistres et de dédommagements dans le cadre de contentieux ainsi que des régularisations de mandats effectués initialement sur l'exercice n-1.



Question n° du CM en date du 02/07/2020
Note de synthèse P7/11

➤ Recettes d'ordre de fonctionnement

Le **chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section »** d'un montant de 50 645.03 € concerne :

- Les travaux en régie (immobilisations réalisées par le personnel communal) : 49 001.01 €
- L'amortissement des subventions d'investissement : 1 644.02 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT REPORTE (001)		1 173 340,18	1 173 340,18
REALISE 2019	9 442 150,44	9 497 065,15	54 914,71
TOTAL	9 442 150,44	10 670 405,33	1 228 254,89

A. Présentation des dépenses d'investissement par chapitre

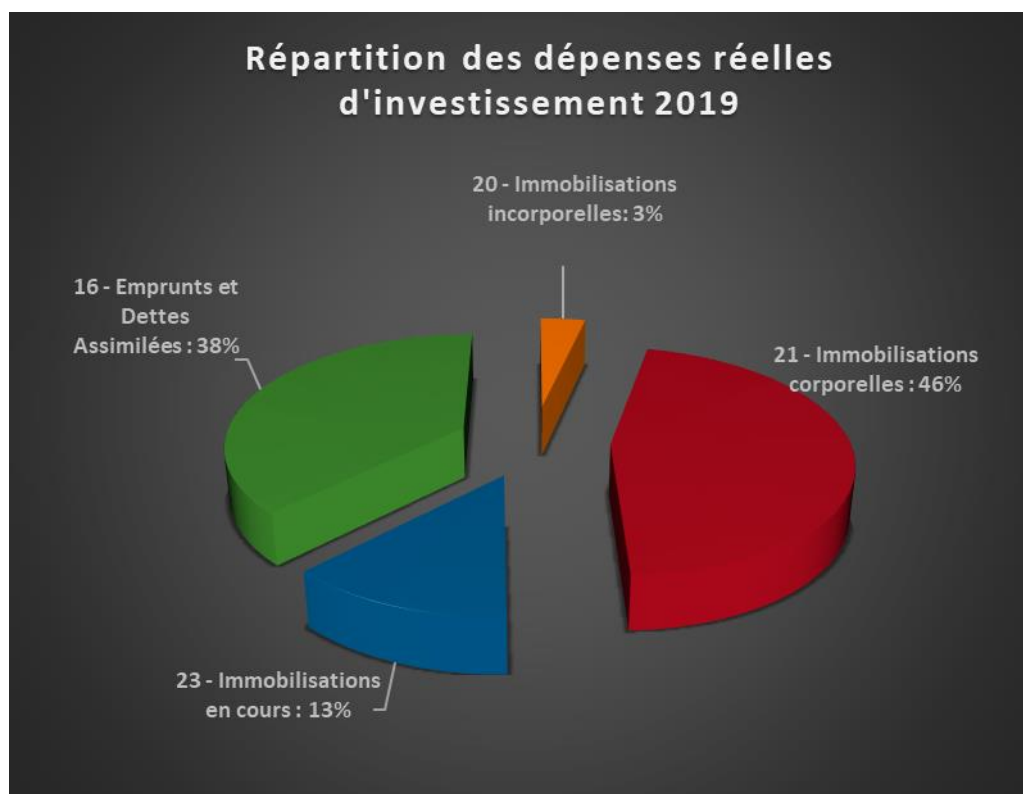
Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Reste à réaliser	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	494 174,98	322 671,58	106 171,62	65 331,78
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	10 000,00	-	-
21	Immobilisations corporelles	7 181 669,07	4 318 325,15	1 001 941,52	1 861 402,40
23	Immobilisations en cours	3 615 203,02	1 202 160,33	1 838 873,84	574 168,85
Total des dépenses d'équipement		11 301 047,07	5 853 157,06	2 946 986,98	2 500 903,03
10	Dotations, Fonds divers et réserves	8 800,00	8 799,84	-	0,16
16	Emprunts et Dettes Assimilées	3 638 590,00	3 528 449,00	-	110 141,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	1 099,51	-	48 900,49
Total des dépenses financières		3 697 390,00	3 538 348,35	-	159 041,65
45X1	45X1 - Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
Total des dépenses réelles d'investissement		14 998 437,07	9 391 505,41	2 946 986,98	2 659 944,68
040	Opération d'ordre de transfert entre section	51 645,00	50 645,03	-	999,97
041	Opérations Patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		51 645,00	50 645,03		999,97
TOTAL		15 050 082,07	9 442 150,44	2 946 986,98	2 660 944,65
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	668 519,38			

En 2019, les dépenses d'investissement s'élèvent à 9 442 150.44 € hors restes à réaliser.



Question n° du CM en date du 02/07/2020
Note de synthèse P8/11

➤ **Dépenses réelles d'investissement**



Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 9 391 505.41 € et se composent des dépenses d'équipement et des dépenses financières.

Le **chapitre 20 « immobilisations incorporelles »** représente une dépense de 322 671.58€
Pour des études suivantes :

- Réhabilitation et extension de la maternelle Jules Ferry
- Démolition du centre de Tri postal
- Centre Arc en Ciel
- Terrain synthétique
- Virtualisation des postes de travail
- Diagnostic amiante rue du Bel Air et Toussaint Lucas

Le **chapitre 21 « immobilisation corporelles »** a été réalisé à hauteur de 4 318 325.15€

PARKING ALBERT CAMUS	157 558,62 €
BLD TOUSSAINT LUCAS ET RUE ALINE	766 100,40 €
TERRE PLEIN CENTRAL RUE GL LECLERC	37 185,36 €
PARKING RUE DU GL LECLERC	105 245,94 €
CABINET MEDICAL DE L' EUROPE	93 598,96 €
REFECTION FAUX PLAFOND REFECTOIRE ECOLE F. BUISSON	25 643,99 €
DEMOLITION CENTRE DE TRI	2 081 025,20 €
TOITURE POLICE MUNICIPALE	64 515,45 €
PARKING DE LA POSTE	170 234,83 €
REFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE CSL	207 224,22 €
NIE GROUPES SCOLAIRES	131 973,26 €
YNTHETIQUE ET ECLAIRAGE	49 156,68 €
BEL AIR / GYMNASSE FERRAND	36 974,28 €



Le chapitre 23 « immobilisation en cours » a été réalisé à hauteur de 1 202 160.33 €

- Réhabilitation et extension de la maternelle Jules Ferry pour 1 099 885.52€
- Les dépenses financières

Elles ont été réalisées pour 3 529 548.51 € déclinées sur les chapitres 16 et 27.

- Remboursement du capital de la dette : 3 528 449 €
- Dépôts de garantie : 1 099.51 € dans le cadre de contrat de location

➤ **Dépenses d'ordre d'investissement**

Les dépenses d'ordre de la section d'investissement s'élèvent à 50645.03 €, elles regroupent :

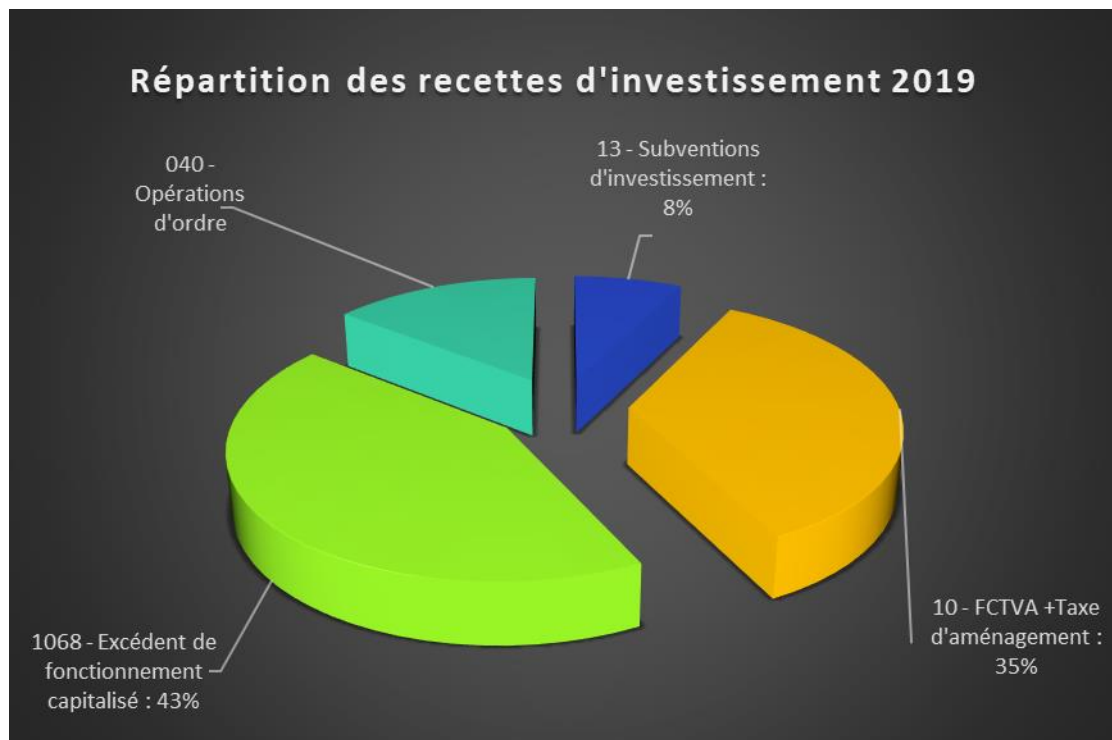
- Les travaux en régie pour un montant de 49 001.01 €
- Les écritures d'amortissement de subvention d'équipement : 1 644.02 €

B. Présentation des recettes d'investissement par chapitre

Chapitre	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Reste à recouvrer	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	962 897,66	529 822,92	919 736,32	- 486 661,58
16	Emprunts et Dettes Assimilées	2 500 000,00	2 500 000,00		
23	Immobilisations en cours				-
Total des recettes d'équipement		3 462 897,66	3 029 822,92	919 736,32	- 486 661,58
10	Dotations fonds divers et réserves	2 523 417,00	2 452 320,36	830 071,96	- 758 975,32
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 000 000,00	3 000 000,00		
165	Dépôts et cautionnement	4 200,00	5 937,00	100,00	- 1 837,00
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		5 527 617,00	5 458 257,36	830 171,96	- 760 812,32
45X2	Total des opérations pour compte de tiers				-
Total des recettes réelles d'investissement		8 990 514,66	8 488 080,28	1 749 908,28	- 1 247 473,90
021	Virement de la section de fonctionnement	3 877 237,23			3 877 237,23
040	Opération d'ordre de transfert entre section	1 008 990,00	1 008 984,87		5,13
041	Opérations Patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 886 227,23	1 008 984,87		3 877 242,36
TOTAL		13 876 741,89	9 497 065,15	1 749 908,28	2 629 768,46
001	Excédent d'investissement reporté	1 173 340,18			



Les recettes de la section d'investissement s'élèvent pour l'exercice 2019 à 9 497 065.15 € hors restes à réaliser.



➤ **Recettes réelles d'investissement**

En 2019, les recettes réelles d'investissement atteignent 8 488 080.28 € et se composent comme suit :

- Recettes d'équipement : 529 822.92 €
 - Subvention d'équipement

	Etat	Région	Département	Autres partenaires
Solde de l'opération Réhabilitation et extension de la maternelle F.Bertin 1	10 000,00		35 700,00	18 901,11
Terrain synthétique et l'éclairage			108 096,00	
Mur d'escalade		8 388,00		12 000,00
Réhabilitation et extension du GS Jules Ferry	54 023,00			
Equipement de la Police Municipale Bouclier Sécuritaire		30 134,00		
Acquisition de véhicules électriques				9 180,00
Divers				7 801,00



- Amendes de police : 235 599 €
- Emprunt : 2 500 000 €

- Recettes financières

Elles s'élèvent à 5 458 257.36 € pour 2019 dont la répartition est la suivante :

- Taxe d'Aménagement : 1 526 979.17 €
- Fonds de compensation de la TVA : 925 341.19
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 3 000 000 € qui émane du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 affecté à la section d'investissement de l'exercice 2019 permettant à la commune d'investir.

➤ **Recettes d'ordre d'investissement**

Les recettes d'ordre représentent un montant de 1 008 984.87 € et concernent les dotations aux amortissements.

Décision

Eu égard aux éléments ci-dessus détaillés, il est donc proposé au Conseil municipal d'adopter le Compte Administratif 2019 de la Ville.

Conséquences budgétaires

Le Compte Administratif 2019 de la ville, dont le résultat de l'exercice se solde par un excédent globalisé de 6 963 552.85 € se décompose comme suit :

- Section d'investissement : 1 228 254.89 €
- Section de fonctionnement : 5 735 297.96 €

Base Légale

Articles L 1612-12, L.2121-14, L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales

